

---

## **Bilan annuel – 2022**

---

### **Affaires de l'Association**

Le comité a tenu six séances ordinaires et une séance extraordinaire. Chacune des séances ordinaires a porté sur le suivi de l'Innovation Booster Co-Creating Human Services (IB-HS) et sur les affaires statutaires de l'Association. La séance extraordinaire a permis d'avoir un échange entre membres du comité et membres de l'équipe de l'IB-HS. Il s'agissait de clarifier les attentes mutuelles. Entrée dans sa deuxième année, l'Association a été inscrite au registre du commerce pour répondre aux attentes d'Innosuisse.

D'un point de vue de l'évolution de ses membres, ont été admis comme nouveaux membres (liste des membres au 31 décembre en annexe) :

- ARTIAS (lors de l'Assemblée des membres du 28 mars)
- Alzheimer Suisse (par voie de circulaire le 5 juillet)
- Institut für Altersforschung de OST (par voie de circulaire le 5 juillet)
- Conseil suisse des Aînés (par voie de circulaire le 26 septembre).

Stefanie Becker, directrice d'Alzheimer Suisse, a rejoint le comité en fin d'année. Un changement de comptable a été effectué à la fin de l'année civile sous revue.

Le comité a initié les travaux d'élaboration d'une stratégie de l'Association. Si les buts de cette dernière sont clairement fixés par ses statuts, quels moyens se donne-t-elle pour les atteindre et avec quelles échéances ? Pour ce faire, le comité a organisé une retraite d'un jour en août. Cette retraite lui a permis de poser les jalons d'une stratégie qui comprend, entre autres, la promotion de l'association et l'acquisition de ressources. La communication qui est un point essentiel a également pu être abordée. Cette dernière étant intimement liée à la promotion de l'IB-HS, le comité l'a déléguée à l'équipe de gestion de l'IB-HS qui depuis janvier 2023 travaille avec une spécialiste en communication.

### **Suivi de l'Innovation Booster Co-Creating Human Services (IB-HS)**

Au niveau du suivi de la première année de l'IB-HS, une semaine de l'innovation sociale a été organisée du 14 au 18 mars pour lancer le thème annuel « Formes flexibles d'habitat et de soutien pour les seniors ». En plus de la publicité sur les réseaux sociaux, des séances d'information ont été organisées par ARTISET, la FHNW, la HSLU, la HES-SO et la SUPSI. Un Forum de l'innovation a été organisé le 5 mai à Olten ont été présentées 27 idées provenant de toutes les régions de Suisse (4 du Tessin, 9 de Suisse romande et 14 Suisse alémanique). Près de 80 personnes ont été présentes lors de cet événement.

Une première rencontre entre les expert-es d'Innosuisse et une délégation du comité en tant que Leading House de l'IB-HS et l'équipe de gestion de l'IB-HS a eu lieu le 26 avril. Les expert-es se sont montrés très curieux-euses et ont semblé satisfaits-es en comprenant mieux ce qui est visé avec cet Innovation Booster. Le 29 novembre, cette même délégation a reçu les expert-es d'Innosuisse pour le bilan annuel. Il est reconnu de part et d'autre que le degré d'innovation peut être amélioré. Les projets de cette année étaient plus incrémentiels que radicaux. Ils ont porté sur des améliorations de processus existants. Il est également ressorti le besoin d'avoir une communication plus conséquente sur ce qu'il est attendu en termes d'innovation. Globalement, la communication doit être professionnalisée. Finalement, les expert-es ont demandé d'aller au-delà de nos secteurs socio-économiques en favorisant le « Cross-Sectorial Approach », ce qui peut consister à s'approcher de l'économie et du monde des startups.

### **Travail politique**

Le Conseil fédéral avait ouvert le 11 mars une consultation qui devait concrétiser, entre autres, un nouvel article relatif aux projets pilotes dans la LAMal. L'objectif est de réaliser des projets pilotes innovants dans le cadre de cette loi. Une analyse a montré que la mise en œuvre de l'article n'est pas

prévue de manière à favoriser l'innovation. Une prise de position critique, préparée par le secrétariat général d'ARTISET, a été envoyée au nom de notre Association.

Une analyse a été faite par le secrétariat général d'ARTISET de l'impact de la révision de l'Ordonnance sur les contributions d'Innosuisse du 4 juillet 2022. Il ressort quelques points positifs, l'utilité sociale de l'innovation est désormais reconnue. Cette révision impacte également notre IB-HS. Nous allons recevoir un nouveau contrat.

Par l'intermédiaire de Daniel Höchli, Isabelle Chassot (CE) a déposé le 22 septembre une interpellation : « Promotion ciblée de l'innovation sociale. Une nouvelle approche est nécessaire » (22.4124). Dans sa réponse du 23 novembre, si le Conseil fédéral reconnaît l'importance de l'innovation sociale pour relever les grands défis de notre société, il estime qu'il y a suffisamment d'encouragement à l'innovation sociale au travers des instruments offerts par le FNS et Innosuisse. La réponse doit être traitée au Conseil des États lors de sa session de printemps 2023.

Berne/Olten, le 6 mars 2023

Président

Daniel Höchli

Vice-présidente

Agnès Fritze

## Annexe

Membre de l'Association au 31 décembre 2022

- Alzheimer Suisse
- Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS)
- ARTISET
- Conseil suisse des aînés (CSA)
- Croix-Rouge suisse
- Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Soziale Arbeit (FHNW)
- Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA)
- Haute école de travail social et de santé Lausanne (HETSL)
- Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)
- Haute école de travail social Genève (HETS-GE)
- Haute école et école Supérieure de Travail Social (HESTS-VS)
- Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
- Institut für Altersforschung, Ostschweizer Fachhochschule (OST)
- Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana, Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale (SUPSI)
- sozialinfo.ch